



Inscriptions au Diplôme National du Brevet - Session 2020

publié le 15/11/2019

Tous les élèves de 3ème ont reçu ce jour leur confirmation d'inscription au Diplôme National du Brevet, session de juin 2020.

Il convient de bien vérifier l'état civil indiqué sur ce document, de choisir l'autorisation ou non des résultats de votre enfant dans la presse, de signer et dater cette confirmation d'inscription.

Ce document est à remettre au plus tard le 02 décembre 2019 au professeur principal.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.